

L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

EN ESPAGNE OU EN ANDORRE



ACCESSIBLE À TOUS LES ÉTUDIANTS SOUHAITANT S'INSCRIRE EN ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

- En Licence ou en Master, quelle que soit leur nationalité, dans les formations ciblées des domaines du tourisme, du Numérique, de l'Agroalimentaire ou de la Mécanique [voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]
- Mobilité possible en Espagne ou en Andorre
- Les candidats devront maîtriser suffisamment la langue pour comprendre et se faire comprendre

L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

Une plus-value pour les étudiants

- Développer de nouvelles compétences et expérimenter des modes de travail différents
- Bénéficier d'une expérience personnelle enrichissante en découvrant une autre culture, une autre langue, et d'autres manières de vivre et d'apprendre
- Renforcer son employabilité dans une dimension internationale

Avantages pour l'entreprise

- S'ouvrir au marché européen ou international
- Développer l'attractivité de votre entreprise comme lieu d'apprentissage
- Accueillir un alternant qui apporte de nouvelles compétences et un autre regard

CALENDRIER

Pour chaque formation un calendrier d'alternance transfrontalière spécifique est élaboré et reste fixe toute l'année

COÛT POUR L'ENTREPRISE

Coût du salaire déterminé selon la législation française

Coût de la formation : variable selon la formation et pris en charge par l'OPCO



LA CONVENTION D'ALTERNANCE

Une convention lie les alternants avec leur employeur et/ou leur centre de formation en France et à l'étranger. Elle détaille l'objet, la durée, les conditions de travail (lieux, horaires, santé, sécurité) et le suivi dans le pays d'accueil.

AVANTAGES FINANCIERS POUR LES ALTERNANTS TRANSFRONTALIERS

[voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]

- Prise en charge financière totale de la formation
- Perception d'un salaire durant les périodes en France, selon les cas pendant la mobilité
- Salaire cumulable avec les aides à la mobilité - à partir de 2 mois de mobilité consécutive minimum
- Pour rappel, les alternants perçoivent un salaire non cumulable avec les bourses du CROUS
- Des aides supplémentaires peuvent éventuellement être allouées via l'OPCO de l'entreprise

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE TRANSFRONTALIÈRE

[voir fiche à l'intérieur de la plaquette pour plus de précisions]

- Dans le pays d'accueil, la période de mobilité peut avoir lieu dans un centre de formation, dans une entreprise, ou les deux
- L'alternance transfrontalière est conclue avec une entreprise localisée en France, en Espagne ou en Andorre, selon la législation du pays d'accueil
- L'alternant s'inscrit dans un ou plusieurs établissements partenaires (co-diplomation possible)